



KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

GCSMS SAVS Polyvalent du Bassin d'Arcachon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
GCSMS SAVS Polyvalent du Bassin d'Arcachon
39 route des Lacs - 33380 Biganos
Ce rapport contient 20 pages



KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

GCSMS SAVS Polyvalent du Bassin d'Arcachon

Siège social : 39 route des Lacs - 33380 Biganos

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale du groupement de coopération sociale et médico-sociale
SAVS Polyvalent du Bassin d'Arcachon,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du groupement de coopération sociale et médico-sociale SAVS Polyvalent du Bassin d'Arcachon relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre administrateur le 26 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupement de coopération sociale et médico-sociale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'administrateur arrêté le 26 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du groupement de coopération sociale et médico-sociale à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le groupement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre administrateur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre groupement de coopération sociale et médico-sociale.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupement de coopération sociale et médico-sociale à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 26 mai 2020

KPMG S.A.



Marjorie Puz
Commissaire aux comptes

ACTIF	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois			31/12/2018 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	4 211,36	-4 211,36		
Autres immobilisations incorporelles	6 045,56	-2 100,19	3 945,37	2 046,30
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	23 037,82	-12 579,05	10 458,77	11 397,56
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	20 220,00		20 220,00	20 000,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	53 514,74	-18 890,60	34 624,14	33 443,86
Comptes de liaison				
Comptes de liaison (1)				
Comptes de liaison				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	226,18		226,18	546,73
Autres créances	12 018,69		12 018,69	17 507,92
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Disponibilités	95 563,46		95 563,46	93 368,67
TOTAL III	107 808,33		107 808,33	111 423,32
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	439,59		439,59	394,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL GENERAL	161 762,66	-18 890,60	142 872,06	145 261,87

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre cet établissement les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances maintenues à l'article R 314-06 du CASP

PASSIF		Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois	31/12/2018 12 mois
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds associatifs sans droit de reprise		2 000,00	2 000,00
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Dons et legs			
Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
Réserves			
Excédents affectés à l'investissement			
Réserves de compensation		47 897,85	34 315,00
Excédents affectés à la couverture besoin fonds roulement			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau (gestion non contrôlée)			
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		607,08	607,08
Résultat sous contrôle tiers financeurs		24 229,87	24 033,38
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		-34 214,80	-29 260,42
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)		8 204,83	8 824,96
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Couverture du besoin en fonds de roulement			
Amortissements dérogatoires et prov renouvellement immobilisations			
Réserves des plus-values nettes d'actif			
Immobilisations grevées de droits			
TOTAL I		48 724,83	40 520,00
Comptes de liaison			
Comptes de liaison			
Comptes de liaison			
TOTAL II			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques		7 927,00	
Provisions pour charges			
Provisions pour charges			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés			
TOTAL III		7 927,00	
Dettes (3)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 405,39	2 025,05
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			16,09
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Redevables créditeurs			
Redevables créditeurs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		51 831,04	64 510,71
Dettes sociales et fiscales			
Dettes sociales et fiscales		32 983,80	31 636,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (5)			
Autres dettes (5)			6 554,00
TOTAL IV		86 220,23	104 741,87
Comptes de régularisation			
TOTAL GENERAL		142 872,06	145 261,87

(1) Dont compte 1201 : et compte 1201 : résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) Dont concours bancaires courants et crédits céditaires de trésorerie

(3) En particulier : cautions versées par les adhérents à leur entrée dans l'établissement

(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an

(5) Dont fonds des majeurs protégés

	Arrêté au : 31/12/2019		31/12/2018		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)						
Production vendue (services)	799,88	0,19	914,25	0,23	-114,37	-12,51
Chiffre d'affaire	799,88	0,19	914,25	0,23	-114,37	-12,51
Production stockée						
Production immobilisée	418 211,00	100,00	394 607,00	100,00	23 604,00	5,98
Subventions d'exploitation						
Reprises/prov. & amort. transf. de charge			496,01	0,13	-496,01	-100,00
Autres produits	3 974,39	0,95	11 926,40	3,02	-7 952,01	-66,68
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	422 985,27	101,14	407 943,66	103,38	15 041,61	3,69
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achat de matières premières et autres						
Autres achats et charges externes	204 331,24	48,86	209 165,04	53,01	-4 833,80	-2,31
Impôts, taxes et versements assimilés	4 289,11	1,03	2 150,63	0,55	2 138,48	99,44
Salaires et traitements	144 206,24	34,48	127 121,67	32,21	17 084,57	13,44
Charges sociales	51 883,89	12,41	58 469,23	14,82	-6 585,34	-11,26
Dotation	11 805,12	2,82	2 405,17	0,61	9 399,95	390,82
Autres charges	0,41	0,00	-0,07	0,00	0,48	-685,71
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	416 516,01	99,59	399 311,67	101,19	17 204,34	4,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 469,26	1,55	8 631,99	2,19	-2 162,73	-25,06
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPERATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	277,16	0,07	352,04	0,09	-74,88	-21,27
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	277,16	0,07	352,04	0,09	-74,88	-21,27
Charges financières						
Charges financières	42,51	0,01	75,07	0,02	-32,56	-43,37
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIERES TOTAL VI	42,51	0,01	75,07	0,02	-32,56	-43,37
RESULTATS FINANCIERS	234,65	0,06	276,97	0,07	-42,32	-15,28
RESULTATS COURANTS AVANT IMPOTS	6 703,91	1,60	8 908,96	2,26	-2 205,05	-24,75
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	1 566,92	0,37			1 566,92	
Sur opération en capital						
Reprises/provisions et transfert de char						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	1 566,92	0,37			1 566,92	
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion						
Sur opération en capital						
Dotation aux amortissements et aux prov.						
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII						
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 566,92	0,37			1 566,92	
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALAIRES TOTAL IX						
Impôts sur les bénéfices	66,00	0,02	84,00	0,02	-18,00	-21,43
TOTAL X	66,00	0,02	84,00	0,02	-18,00	-21,43
PRODUITS	424 829,35	101,58	408 295,70	103,47	16 533,65	4,06
CHARGES	416 624,52	99,62	399 470,74	101,23	17 153,78	4,29
SOLDE INTERMEDIAIRE	8 204,83	1,96	8 824,96	2,24	-620,13	-7,03
Total XI						
Eng. à réaliser sur ressources affectées						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCEDENT OU DEFICIT	8 204,83	1,96	8 824,96	2,24	-620,13	-7,03

- **2. Faits majeurs de l'exercice**

- **2.1. Evénements principaux de l'exercice**

Il n'y a pas de faits significatifs au cours de l'exercice.

- **2.2. Principes, règles et méthodes comptables**

- 2.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.
- 2.2.2. Méthode générale

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux normes, principes et méthodes :

- du Plan Comptable Général
- du règlement 99.01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif aux modalités d'établissement de comptes annuels des Associations,
- de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2007-05 du 04 mai 2007,
- de l'instruction DGAS/5D5B/2007319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux,
- de l'arrêté du 19 décembre 2018 relatif au plan comptable des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du 1 de l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des familles.
- 2.2.3. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice au niveau des comptes.

- 2.2.4. Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice au niveau des comptes.

- **2.3. Evénements postérieurs à la clôture**

Le GCSMS surveille étroitement les conséquences de l'épidémie de Covid-19 et en particulier son impact sur l'activité.

Conformément à la réglementation en vigueur, les activités d'exploitation de l'association ont été et seront encore amenées à évoluer pour respecter les mesures indispensables de sécurité et de prévention de son personnel et des tiers.

A la date d'arrêté des comptes, l'épidémie de coronavirus Covid-19 n'a pas eu d'incidence significative pour l'association. Ce contexte épidémique étant cependant évolutif et incertain, il est difficile d'en mesurer les éventuels impacts futurs pour le GCSMS.

La crise sanitaire liée au COVID 19 n'étant pas considérée comme ayant un lien direct et prépondérant avec une situation existant à la clôture, elle n'a eu aucun impact dans les comptes au 31 décembre 2019.

- 3. Informations relatives au bilan

- **3.1. Actif**

- 3.1.1. Tableau des immobilisations

Immobilisations

SAVS polyvalent du bassin d'Arcachon

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement	4 211.36		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 805.56		3 240.00
Immobilisations incorporelles	7 016.92		3 240.00
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Install générales, agenc. et aménag. divers	1 994.52		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 324.41		1 598.40
Mobilier	13 120.49		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	21 439.42		1 598.40
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	20 000.00		220.00
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Immobilisations financières	20 000.00		220.00
Total Général	48 456.34		5 058.40

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de			4 211.36	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			6 045.56	
Immobilisations incorporelles			10 256.92	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales, agenc. et aménag. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Install générales, agenc. et aménag. divers			1 994.52	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			7 922.81	
Mobilier			13 120.49	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles			23 037.82	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation			20 220.00	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières			20 220.00	
Total Général			53 514.74	

- 3.1.2. Tableau des amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	4 211.36			4 211.36
Autres postes d'immobilisations incorporelles	759.26	1 340.93		2 100.19
Immobilisations incorporelles	4 970.62	1 340.93		6 311.55
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	144.60	199.45		543.50
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 897.26	2 337.74	199.45	12 035.55
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	10 041.86	2 537.19	199.45	12 579.05
Total Général	15 012.48	3 878.12	199.45	18 890.60

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 340.93				
Immobilisations incorporelles	1 340.93				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Construction sur sol d'autrui					
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers					
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	199.45				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 337.74				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	2 537.19				
Total Général	3 878.12				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

- 3.1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à ce titre pour 2019.

- **Principaux mouvements**

Logiciel de gestion planning acquis le 19/03/19.

- **Méthode d'amortissement des immobilisations incorporelles**

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement (évaluations externes , frais de constitution)	linéaire	4 ans
Logiciels et progiciels	linéaire	de 3 à 5 ans

- 3.1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à ce titre pour 2019.

- **Principaux mouvements**

Les principaux investissements concernent 2 deux ordinateurs acquis le 12/09/19

- **Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles**

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations techniques,	lineaire	de 7 à 20 ans
Matériel de bureau	lineaire	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	lineaire	de 5 à 10 ans

- 3.1.5. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée pour le montant de la différence.

- **Principaux mouvements**

Parts sociales Caisse d'Epargne acquises le 13/07/19 pour 220 €.

- 3.1.6. Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SAVS polyvalent du bassin d'Arcachon

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	226.18	226.18	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 408.69	2 408.69	
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts	9 610.00	9 610.00	
Etat, créances diverses			
Groupes et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	439.59	439.59	
Total général	12 684.46	12 684.46	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

- **3.2. Passif**

- 3.2.1. Fonds propres et réserves

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				-
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	2 000			2 000
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	34 315	13 583		47 898
Réserves réglementées				
Autres réserves ⁽²⁾				

⁽¹⁾ Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

⁽²⁾ Dont réserve pour projet associatif

Les mouvements de l'exercice traduisent :

- Des affectations de résultats des exercices antérieurs conformément aux décisions de l'Assemblée générale et des autorités de tarification.

- **Les réserves statutaires ou contractuelles se décomposent en :**

- Réserve de compensation 38 476 €
 - Autres réserves (compensation des charges d'amortissements) 9 421 €

- 3.2.2. Report à nouveau avant répartition du résultat

Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat				
Nature du report à nouveau	Solde début	Augmentations	Diminution	Solde fin
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées :				
Dépenses refusées ou inopposables	607			607
Dépenses non opposables aux financeurs	-29 260	-4 954		-34 214
Résultat en attente d'affectation	-2 184	18 785	16 601	0
Excédent affectés au financement des mesures d'exploitation	8 715			8 715
Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	17 503		1 988	15 515
SOLDE	4 206	13 831	18 589	-1 172
RESULTAT	8 825			8 205

- 3.2.3. Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine	42.31	42.31		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	1 363.08	670.38	692.70	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	51 831.04	51 831.04		
Personnel et comptes rattachés	13 213.64	13 213.64		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 053.46	17 053.46		
Etat, impôt sur les bénéfices	66.00	66.00		
Etat, TVA				
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	2 716.70	2 716.70		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres Dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total général	86 286.23	85 593.53	692.70	
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	58.60			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	723.33			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

- 3.2.4. Charges à payer

- Fournisseurs factures non parvenues.....1 750 €
- Dette sur provision pour congés payés.....13 214 €
- Dette sur provision pour charges sur congés payés.... 5 832 €

- 3.2.5. Tableau des provisions

Provisions

SAVS polyvalent du bassin d'Arcachon

Exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à				
Autres provisions pour risques et charges		7 927.00		7 927.00
Provisions risques et charges		7 927.00		7 927.00
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation				
Total Général		7 927.00		7 927.00
Dotations et reprises d'exploitation		7 927.00		7 927.00
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				

La provision correspond à un litige salarié pour 7 300 € et autres provisions pour 627 €.

- 4. Informations relatives au compte de résultat

- 4.1 Ventilation des produits

Tableau de répartition des produits d'exploitation	
Produits de la tarification	418 211
Prestations de service	800
Autres produits de gestion courante	3 974
autres produits financiers	277
autres produits	1 567
Total	424 829

- **5. Autres informations**

- **5.1 Passage résultat comptable au résultat administratif**

Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs)
EXERCICE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Résultat comptable du secteur contrôlé	+ 8 204.83
Retraitements	
• Provisions pour congés payés	+ 1 425.59
• Reprise sur les excédents	+ 6 758.02
Résultat administratif secteur contrôlé	+ 16 388.44

- **5.2 Effectif**

L'effectif moyen CDI sur la période est de 6 salariés

- **5.3 Indemnité de fin de carrière**

Les indemnités de fin de carrière éventuellement dues ne sont pas significatives compte tenu des règles de la convention collective, du turn over et de l'ancienneté du personnel à la clôture de l'exercice.

- **5.4 Honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant des honoraires versés sur la période s'élève à 3 242.80 €.